

Mai 2006 - 2,50 €

## Enquête légumes 2005

# Chou-fleur de plein champ et tomate sous serre

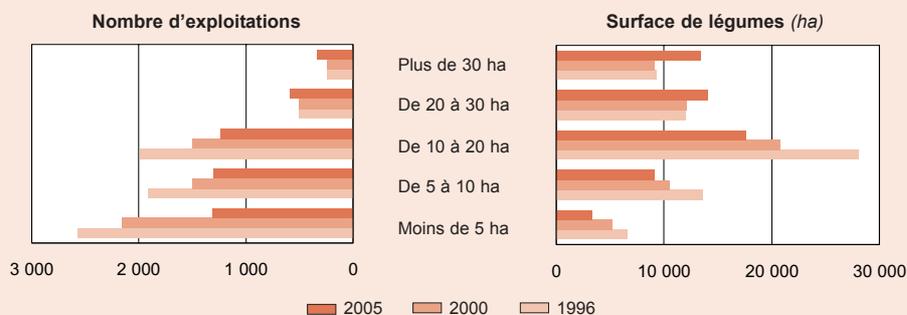
**En 2005,**  
près de 4 800 exploitations  
cultivent des légumes.  
La filière emploie plus  
de 10 000 personnes  
de manière permanente.  
La grande spécialité  
bretonne reste  
le chou-fleur cultivé  
en pleine terre.  
Depuis 10 ans,  
la tomate sous serre  
se développe  
dans la région.

L'enquête réalisée en 2005 auprès des exploitations ayant produit plus de 50 ares de légumes ou (et) possédant des serres légumières dénombre près de 4 800 producteurs valorisant une surface légumière brute proche de 60 000 ha. Il y a 10 ans, la Bretagne comptait 7 200 producteurs et 69 500 ha de surface légumière en culture principale. La restructuration de la filière s'est faite au profit des structures de plus de 20 ha qui ont progressé de 24 %. Ces dernières détiennent, en 2005, près de la moitié des surfaces contre 30 % en 1996. Aujourd'hui, l'exploitation légumière type embauche l'équivalent de 2,7 personnes à temps complet dont 1,9 pour l'activité légumière. Dans cette struc-

ture type, le chef a 46 ans. Il dirige plutôt une exploitation de forme individuelle. Il adhère à une organisation de producteurs agréée par le ministère de l'agriculture et de la pêche et le plus fréquemment dans une des trois structures majeures de la région : Terres de Saint-Malo, UCPT (union des coopératives de Paimpol et du Tréguier) ou encore SICA de Saint-Pol-de-Léon. Il cultive trois légumes sur des terres de plein champ. Mais cette description est loin de refléter la diversité des producteurs de la région. Selon les spécialisations et les modes de production différents, les exploitations légumières peuvent être classées en 4 grandes catégories : les producteurs cultivant des légumes de plein

### Seules les grandes exploitations progressent

#### Les producteurs de légumes bretons par tranches de surface légumière



Source : Agreste, Enquêtes sur les structures de la production légumière en 1996 et 2005, Recensement Agricole 2000

**47 %  
des producteurs  
de légumes  
produisent  
pour le marché  
du frais.**

## Les cinq familles de producteurs de légumes en Bretagne

Les 4 760 producteurs de légumes recensés dans l'enquête peuvent être classés selon l'utilisation faite de leur sol au cours de la campagne légumière entre le 1er avril 2004 et le 31 mars 2005. Cette classification dégage des spécialisations :

- le spécialiste des **légumes frais** consacre 70 % ou plus de sa superficie légumière en légumes frais de plein champ et ou en pommes de terre primeur pour le marché du frais,
- le spécialiste des **légumes pour l'indus-**

**trie** consacre 70 % ou plus de sa superficie légumière en légumes frais de plein champ pour le marché de la transformation,

- le **serriste** utilise 70 % ou plus de sa superficie légumière en culture de légumes sous serres ou tunnels,
- le **maraîcher** utilise 70 % ou plus de sa superficie légumière en maraîchage, parcelles consacrées exclusivement à des légumes depuis 5 ans,
- la catégorie **autres** regroupent les producteurs qui n'ont pas pu être classés dans les familles précédentes.

Spécialisation	Nombre d'exploitations	Taux d'adhésion à une OP <sup>1</sup>	Main-d'œuvre activité légumière <sup>2</sup>	SAU moyenne en ha	Superficie moyenne en légumes en ha	Nbre moyen de légumes par exploitation
Légumes frais	2 240	91 %	2,2	31	14	3
Légumes industrie	1 890	98 %	0,5	79	13	2
Maraîchage	230	9 %	2,5	8	3	12
Serres	230	78 %	8,4	9	2	2
Autres	170	62 %	2,9	37	14	5
<b>Total</b>	<b>4 760</b>	<b>88 %</b>	<b>1,9</b>	<b>48</b>	<b>13</b>	<b>3</b>

<sup>1</sup> OP : organisation de producteurs

<sup>2</sup> Moyenne des UTA par exploitation

Source : Agreste, Enquête sur les structures de la production légumière en 2005

champ pour le marché du frais, les producteurs cultivant des légumes de plein champ pour le marché de la transformation, les serristes et les maraîchers traditionnels. Une dernière catégorie regroupe les autres producteurs n'appartenant pas aux groupes précédents.

## Le chou-fleur, première production de plein champ

Parmi l'ensemble des exploitations ayant produit des légumes, les producteurs de plein champ pour le marché du frais sont les plus nombreux. Au niveau régional, ils représentent 47 % de la population étudiée. Ils sont implantés majoritairement dans le Finistère (6 sur 10) mais sont également nombreux dans les Côtes-d'Armor (3 sur 10). L'exploitation type utilise 40 % de sa SAU (superficie agricole utilisée) pour cultiver des légumes, le reste étant occupé par des céréales (23 % de la SAU) ou des fourrages (20 %). Elle valorise, en moyenne, une superficie légumière de 14 ha et emploie l'équivalent de 2,2 UTA (unité de travail annuel) pour l'activité légumière. Une exploitation sur dix est équipée de serres. Les trois-quarts des exploitants cultivent annuellement jusqu'à trois légumes différents sur des parcelles de plein air, non irriguées. Les productions les plus fréquentes sont le chou-fleur, l'artichaut, le chou, la pomme de terre primeur, le haricot à écosser (coco de Paimpol) ou encore l'endive racine. Le chou-fleur conserve une place particulière pour cette catégorie de producteurs : 80 % des exploitations en produisent sur une superficie moyenne de 11 ha. Une fois produit, le chou-fleur

## Le boom des tomates bretonnes

La Bretagne se positionne au premier rang des régions françaises pour la production de tomates destinées au marché du frais. Parmi environ 500 exploitations ayant produit des tomates sur la campagne 2004-2005, 350 commercialisent leur production auprès d'intermédiaires (99 % de la production totale). Les tomates en grappes ou autres occupent une superficie développée de 500 ha. Elle sont cultivées en hors sol dans des serres chauffées situées majoritairement dans le Finistère puis dans les Côtes-d'Armor. Chaque année, un peu plus de tomates bretonnes sont mises en vente sur le marché du frais : environ 180 000 tonnes en 2005 soit le double de la production régionale de 1995.

est en règle générale conditionné sur l'exploitation puis livré à l'organisation de producteurs.

### Peu de main-d'œuvre pour les légumes industrie

La deuxième filière de production de plein champ est orientée vers le marché de la transformation. Au niveau régional, ce secteur d'activité est choisi par 40 % de la population étudiée. Les producteurs du marché de la transformation sont majoritairement installés dans le Morbihan (6 sur 10) mais sont également nombreux dans le Finistère (3 sur 10). Les méthodes de production sont plus proches de celles des grandes cultures que de celles des légumes traditionnels. L'assolement légumier de l'exploitation type ne représente que 15 % de la SAU alors que les céréales occupent 38 % de la surface agricole et les fourrages, 28 %. En moyenne, l'exploitation utilise pour ses cultures légumières une surface brute de 13 ha avec 8 ha non irrigués et 5 ha irrigués par un dispositif privilégiant l'aspersion. Elle emploie l'équivalent de 0,5 UTA pour l'activité légumière, soit 4 fois moins que l'exploitation travaillant pour le marché du frais. La production est automatisée pour les haricots verts ou de type flageolets, les petits-pois, les épinards... Ces quatre productions, les plus développées, sont vendues à l'industrie de transformation en fonction de contrats qui fixent avant le début de la production la quantité et le calendrier des apports.

### Le serriste produit des tomates et des fraises

Après les producteurs de plein champ, viennent les serristes représentant 5 % de la population étudiée. Les deux-tiers des 230 exploitations ainsi identifiées sont localisés dans le Finistère. Avec une production uniquement sous abris hauts, l'activité de cette catégorie de producteurs est totalement différente des deux précédem-

### Les serres se développent en Bretagne

Plus de 700 exploitations possèdent des serres légumières dans la région. Depuis 1996, la proportion d'exploitations équipées d'abris hauts est passée de 9 % à 15 %. Si l'usage de tunnels et de serres est presque exclusif chez les serristes, les maraîchers et dans une moindre mesure les légumiers du marché du frais les utilisent aussi en complément de leur production de plein air. L'ensemble des abris hauts dispose d'une superficie totale au sol de 630 ha comprenant 580 ha réservés aux cultures et 50 ha occupés par les allées et les emprises des matériels. Les serres sont chauffées sur les 2/3 de leur surface. Mais si on regarde la situation de près selon la spécialisation des légumiers, cette proportion de surface chauffée varie beaucoup. Elle passe de 15 % pour les serres des maraîchers à 81 % pour celles des serristes. Le principal mode de combustion pour le chauffage est le gaz de réseau. L'éclairage photosynthétique n'est pratiquement pas utilisé et la gestion des effluents est loin d'être pratiquée partout. Les eaux de drainage chargées des éléments non utilisés par les plantes ne sont collectées que dans un abri sur 10 correspondant au tiers de la surface totale abritée. La catégorie des serristes a davantage développé cette pratique et va encore plus loin en traitant l'eau pour pouvoir la réutiliser. Ce sont également dans leurs serres que l'on va trouver le plus fort taux d'équipement informatisé pour la gestion climatique ou la gestion de la ferti-irrigation.

**Dans le Morbihan, 9 producteurs de légumes sur 10 travaillent pour le marché de la transformation.**

ment présentées. La superficie développée sous les serres est presque exclusivement réservée aux tomates (80 %) et aux fraises (12 %). Pour son activité légumière, le serriste utilise l'équivalent de 8,4 UTA alors que la superficie brute moyenne par exploitation n'atteint pas les deux hectares. Les serres sont chauffées et les cultu-

### Le gaz de réseau : première source de chauffage des serres

La surface des abris hauts bretons selon leur mode de chauffage

Nature des serres et des tunnels	Surface au sol (en ha)	Part des surfaces chauffées en %				part des surfaces non chauffées en %
		au gaz de réseau	au butane propane	au fioul	autres	
<b>Serre, multichapelle</b>						
Hors sol	370	46	21	26	5	2
Sol	60	28	12	21	3	36
<b>Tunnel</b>						
hors sol	30	3	16	2	0	79
sol	170	1	2	2	0	95
<b>Ensemble</b>	<b>630</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>18</b>	<b>3</b>	<b>34</b>

Source : Agreste, Enquête sur les structures de la production légumière en 2005

## Pour en savoir plus

- ✓ *Agreste Primeur n° 173  
Janvier 2006  
Les productions migrent entre terres et serres.*
- ✓ *Agreste Côtes-d'Armor Décembre 2005  
Une production diverse et spécialisée.*

res hors sol se développent sur des substrats de type organique. Le mode principal d'irrigation utilisé est presque toujours le goutte-à-goutte (culture hydroponique). La commercialisation des tomates en grappes, conditionnées la plupart du temps sur l'exploitation, s'effectue directement par le groupement de producteurs. C'est aussi le mode de distribution le plus répandu pour la fraise (60 % de la production), le reste étant commercialisé en vente directe ou chez les grossistes.

## Le maraîcher diversifie sa production

Enfin les maraîchers représentent, avec 230 producteurs, la dernière catégorie des légumiers spécialisés. Ils gardent l'image d'une production traditionnelle destinée à être vendue directement aux consommateurs (44 % des ventes) ou à la distribution (26 %). Très peu de maraîchers adhèrent à une organisation de producteurs et c'est la seule catégorie où le taux d'adhésion est aussi faible (9 %). Une même exploitation produit en moyenne 12 légumes différents mais les rotations peuvent se faire sur un nombre bien supérieur pouvant atteindre 30 légumes. Cette activité occupe, en moyenne, l'équivalent de 2,5 personnes à temps complet pour une surface de 3 ha. Les maraîchers, comme les serristes, ont en commun d'être installés plus fréquemment dans les unités urbaines (50 % contre 20 % pour les autres catégories de légumiers) avec un taux de femmes comme chef d'exploitation plus élevé (25 % contre 15 %). Plus de la moitié de la surface utilisée par les maraîchers est irriguée par un dispositif privilégiant l'aspersion. Les serres cou-

## Méthodologie

Les résultats de cette étude sont issus de l'enquête sur les structures de la production légumière en 2005 conçue par le SCEES et réalisée par les services départementaux de la statistique agricole. Avec un taux de sondage de 1 sur 4, 1 500 exploitations bretonnes ont été interrogées. Elles appartiennent à l'échantillon national constitué de 10 000 exploitations. Ont été enquêtés les exploitants ayant produit plus de 50 ares de légumes et (ou) ayant des serres légumières au cours de la période de référence : 1er avril 2004 au 31 mars 2005. La précédente enquête remonte à 1996.

vrent à hauteur de 6 % la surface utilisée pour les cultures. Elles sont, en général, non chauffées et utilisées pour des légumes cultivés la plupart du temps directement au sol.

## Et les autres...

Les autres producteurs représentent 4 % de la population étudiée. La moitié des exploitations sont spécialisées dans les légumes de plein champ destinés soit au marché du frais soit à celui de la transformation, cultures associées ou non à des activités de maraîchage. Le reste des exploitations ont plutôt une dominante maraîchage avec des abris hauts. Sur l'ensemble de la catégorie, les exploitations cultivent en moyenne trois légumes sur une superficie de 14 ha. La production nécessite une main d'œuvre de 2,9 UTA.

## Les 10 premiers légumes de plein champ en Bretagne

	Nombre d'exploitations	Superficie totale développée (ha)	% de la superficie en plein air
Chou-fleur	1 960	22 500	100
Haricot vert	1 450	9 300	100
Petits-pois	1 380	8 900	100
Artichaut	900	8 600	100
Haricot à écosser	830	3 500	100
Chou hors chou-fleur	1 150	3 100	100
Épinard	420	2 300	100
Pomme de terre primeur	650	2 000	87
Échalote	300	1 600	100
Endive racine	140	1 200	100

Source : Agreste, Enquête sur les structures de la production légumière en 2005 pour le nombre d'exploitations et SAA 2004 pour la superficie

## Agreste Bretagne - Mai 2006

Directeur de la publication : Marc Michel  
 Rédacteur en chef : Didier Cébron  
 Rédaction : Françoise Potin  
 Composition : Valérie Le Dizez-Le Quilliec  
 Impression : Média Graphic - Rennes  
 Dépôt légal : juin 2006  
 ISBN : 2 11 095971 1  
 © Agreste 2006

Site Internet : [www.draf.bretagne.agriculture.gouv.fr](http://www.draf.bretagne.agriculture.gouv.fr)  
 rubrique « statistique agricole »

Photographie en première page :  
 Ministère de l'Agriculture  
 Pascal Xicluna

**Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne**  
**Service de Statistique Agricole**  
 15 avenue de Cucillé  
 35047 Rennes cedex 9  
 Tél. 02 99 28 22 30 - Fax 02 99 28 22 89  
 Mél : [srsa.draf-bretagne@agriculture.gouv.fr](mailto:srsa.draf-bretagne@agriculture.gouv.fr)